

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ FRAIS DE SOINS

AROPA DE SAÔNE-ET-LOIRE



Groupama
RHÔNE-ALPES AUVERGNE
la vraie vie s'assure ici



POURQUOI CHOISIR GROUPAMA RHÔNE-ALPES AUVERGNE

UN ACTEUR ENGAGÉ DANS LA VIE LOCALE

Par son implication aux côtés des acteurs de l'économie locale dont les collectivités, par sa politique de partenariats et mécénat, Groupama Rhône-Alpes Auvergne contribue au développement de ses territoires.

UN EMPLOYEUR SUR SES TERRITOIRES

Avec 100% des collaborateurs qui vivent et travaillent sur le territoire, Groupama Rhône-Alpes Auvergne contribue au maintien de l'emploi local. Leur présence garantit aussi une qualité de service et d'écoute sans égale.

UN ACTEUR INNOVANT EN TERMES DE SERVICES

Groupama Rhône-Alpes Auvergne innove et anticipe les solutions de demain en proposant des services adaptés aux préoccupations de ses clients.

UNE VRAIE RELATION DURABLE AVEC VOUS

Accessibilité, proximité ou prévention des risques, Groupama Rhône-Alpes Auvergne crée une vraie relation durable et responsable avec ses clients et à chaque étape de leur vie.



GROUPAMA EN SAÔNE-ET-LOIRE, C'EST...

UNE FORTE IMPLANTATION ET PROXIMITÉ DE NOS CONSEILLERS

37
Agences

100
Conseillers particuliers,
professionnels et agricoles

6
Chargés de clientèle entreprises,
assurances collectives, collectivités,
gestionnaires patrimoine et préventeurs



UNE PRÉSENCE FORTE DES ÉLUS GROUPAMA SUR LE TERRAIN, RELAIS ENTRE GROUPAMA ET SES SOCIÉTAIRES

46
Caisses locales

763
Administrateurs de Caisses locales





LES SERVICES EXCLUSIFS GROUPAMA POUR VOUS SIMPLIFIER LA VIE

ASSISTANCE SANTÉ

POUR OFFRIR VOS GARANTIES D'ASSISTANCE À VOS PROCHES

Aide-ménagère, livraison de médicaments ou de repas, garde à domicile, téléassistance : ces services d'assistance sont inclus dans votre complémentaire Groupama en cas d'immobilisation chez vous suite à hospitalisation, accident ou à maladie.

NOUVEAU ! Avec RELAIMOI, vous avez désormais la possibilité, en cas de pépin, de partager ces services d'assistance santé avec les membres de votre famille : parents, enfants, petits-enfants. Qu'ils soient assurés Groupama, ou pas !*

6 TÉLÉCONSULTATIONS MÉDICALES À DISTANCE

OFFERTES AVEC MEDECINDIRECT

Déserts médicaux en zones rurales, engorgement des cabinets médicaux dans les villes, délai d'attente de plusieurs mois pour certains spécialistes. L'accès rapide aux soins pour tous n'est plus garanti de nos jours.

Groupama s'engage et vous donne accès aux médecins généralistes et spécialistes de MédecinDirect (ophtalmologue, pédiatre, dermato, etc.) :

**6 TÉLÉCONSULTATIONS OFFERTES PAR AN ET PAR BÉNÉFICIAIRE
INCLUES SUR VOTRE MUTUELLE**

Par téléphone, site internet ou application mobile MédecinDirect, vous bénéficiez d'une consultation à distance pouvant donner lieu à une ordonnance.

Zéro euro payé par l'assuré !*



NOTRE OFFRE EN QUELQUES MOTS...

Des niveaux de formules au choix pour répondre aux besoins de chacun

- **FORMULE SÉCURITÉ** : des garanties solides et un budget maîtrisé.
- **NOUVEAUTÉ 2021 ! FORMULE SÉCURITÉ +** : des garanties solides et une formule hospitalisation renforcée.
- **FORMULE CONFORT** : des garanties améliorées et des soins médicaux renforcés.
- **FORMULE OPTIMUM** : d'excellentes garanties à un tarif privilégié.

De bons remboursements (hospitalisation, dépassement honoraires, médecines douces, implants dentaires et audioprothèses, actes de prévention*).



Une couverture santé pour tous les adhérents AROPA 71

- Sans condition
- Sans délai de carence
- Sans limite d'âge
- Avec des garanties immédiates et viagères




Des services avantageux et innovants

- Un **tiers payant** généralisé
- Une **assistance aux personnes 24/7** (heures aides ménagères à domicile en cas d'hospitalisation ou d'immobilisation chez vous...*)
- **La garde de vos petits-enfants** en cas de souci de santé (si vous en aviez la garde et que vous soyez hospitalisés*)



Contrats responsables et réforme 100% santé

- Chacune des formules proposées entre dans le cadre des **contrats responsables** et intègre **les remboursements de la réforme «100% santé»** (Journal officiel du 12 janvier 2019)



Un réseau Sévéane de partenaires de proximité*

- Des partenaires **opticiens** : verres progressifs intégralement remboursés, amincissement, anti-rayures, anti-salissures, anti-reflets, garantie casse 2 ans
- Des partenaires **dentistes** : prix encadrés sur les prothèses dentaires, garantie casse et réparations 10 ans
- Des partenaires **audioprothésistes** : tarifs négociés sur le prix des appareils, adaptation/contrôles de suivi gratuits

*Voir auprès d'un conseiller Groupama.

NOS FORMULES

SÉCURITÉ

SÉCURITÉ +

CONFORT

OPTIMUM

HOSPITALISATION

Prise en charge dès le 1er jour

	OPTAM ⁽¹⁾	220% BR	300% BR	300% BR	400% BR
Honoraires de soins	NON OPTAM ⁽¹⁾	200% BR	200% BR	200% BR	200% BR
Frais de séjour		200% BR	300% BR	300% BR	400% BR
Forfait journalier hospitalier		Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Chambre particulière ⁽²⁾		35€/j	60€/j	60€/j	70€/j
Lit et repas d'accompagnant ⁽²⁾		20€/j	25€/j	25€/j	35€/j
Frais de TV, téléphone et journaux (sur justificatifs) ⁽²⁾		-	5€/j	5€/j	10€/j

ASSISTANCE

		Conditions générales	Conditions générales	Conditions générales
Assistance en déplacement*		-		
Assistance à domicile ⁽³⁾				
- Aide ménagère et garde à domicile* (2 fois par an et par bénéficiaire)		jusqu'à 25H	jusqu'à 30H	jusqu'à 30H
- Frais de rapprochement familial, frais de livraison et prise en charge des animaux* (2 fois par an par bénéficiaire)		300€	300€	300€
- Portage des repas et téléassistance		Selon conditions générales		
Téléconsultation* : accès par groupama.fr		6 téléconsultations maximum par bénéficiaire de +18 ans et par an		

Enveloppe supplémentaire suite à un séjour de 8 jours consécutifs et plus en établissement hospitalier

Auxiliaire de vie/aide ménagère (par an et par bénéficiaire)	15h	18h	18h	20h
--	-----	-----	-----	-----

Services

Services d'informations santé, services d'accompagnement* Espace client sécurisé* : consultation des remboursements et attestation de tiers payant téléchargeable		inclus		
--	--	--------	--	--

SOINS COURANTS

Honoraires médicaux et para-médicaux

	OPTAM ⁽¹⁾	150% BR	150% BR	220% BR	220% BR
Généralistes et spécialistes conventionnés ou non (y/c radiologues)	NON OPTAM ⁽¹⁾	130% BR	130% BR	200% BR	200% BR
Autres médicaux		130% BR	130% BR	200% BR	200% BR

Médicaments

Prescrits et remboursés par le régime obligatoire à 65 %, 30 % et 15 %		100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
--	--	---------	---------	---------	---------

Analyses et examens de laboratoires

Analyses et examens de laboratoires		130% BR	130% BR	200% BR	200% BR
-------------------------------------	--	---------	---------	---------	---------

Matériel médical

Appareillage (hors optique, dentaire et aide auditive)		130% BR	130% BR	200% BR	200% BR
--	--	---------	---------	---------	---------

Autres soins pris en charge par le régime obligatoire

Frais de transports médicaux		130% BR	130% BR	200% BR	200% BR
------------------------------	--	---------	---------	---------	---------

Frais thermaux pour les cures acceptées par le régime obligatoire		130% BR	130% BR	200% BR	200% BR
---	--	---------	---------	---------	---------

Frais d'hébergement et de transport pour les cures thermales acceptées par le régime obligatoire (forfait annuel par bénéficiaire, sur justificatifs)		100% BR + 80€	100% BR + 80€	100% BR + 125€	100% BR + 125€
---	--	---------------	---------------	----------------	----------------

Médecines douces

Séances d'ostéopathes, d'étiopathes, de chiropracteurs, d'hypnothérapeutes, d'acupuncteurs, d'homéopathes, de psychothérapeutes et de psychomotriciens, ergothérapie, micro-kinesithérapie, naturopathie, sophrologie* (par an et par bénéficiaire)		2 séances à 50€	2 séances à 50€	3 séances à 60€	3 séances à 60€
---	--	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

Une consultation diététique par an et par bénéficiaire		35€	35€	35€	35€
--	--	-----	-----	-----	-----

AIDES AUDITIVES

Équipement 100 % Santé ⁽¹⁾ à compter du 1er janvier 2021

100% Prix Limite de Vente

Équipement hors 100 % Santé ⁽¹⁾

Aide auditive adulte - par oreille ⁽⁴⁾ (part régime obligatoire incluse)		500€ ⁽⁵⁾	500€ ⁽⁵⁾	1000€	1000€
---	--	---------------------	---------------------	-------	-------

Diminution du coût auprès des audioprothésistes Sévéane		Service inclus	Service inclus	Service inclus	Service inclus
---	--	----------------	----------------	----------------	----------------

Piles et accessoires		130% BR	130% BR	200% BR	200% BR
----------------------	--	---------	---------	---------	---------

PREVENTION

Actes de prévention

	OPTAM ⁽¹⁾	150% BR	150% BR	220% BR	220% BR
Actes de prévention selon arrêté du 8 juin 2006	NON OPTAM ⁽¹⁾	130% BR	130% BR	200% BR	200% BR

Vaccin anti-grippe prescrit non pris en charge par le régime obligatoire*		Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
---	--	-------------	-------------	-------------	-------------

Autres

Sevrage tabagique non pris en charge par le régime obligatoire*					
---	--	--	--	--	--

Tous vaccins prescrits non pris en charge par le régime obligatoire et médic. anti-paludéens prescrits*		40€	40€	60€	60€
---	--	-----	-----	-----	-----

Actes paramédicaux réalisés par un pédicure/podologue* (bénéficiaire de 55 ans et +)					
--	--	--	--	--	--

Voir tableau exact des formules, complet et détaillé auprès d'un conseiller Groupama.

Le médecin OPTAM adhère aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée. Le médecin Non OPTAM n'y adhère pas.

Les remboursements seront plus importants en cas de consultation de médecins qui ont adhéré aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée. Comment le savoir ? Ils doivent l'afficher dans leur salle d'attente. Ces informations se trouvent en consultant <http://annuaire.sante.ameli.fr>

(1) Tels que définis réglementairement et visés à l'article R. 871-2 du code de la Sécurité Sociale. (2) La prise en charge est limitée à 30 jours par an et par bénéficiaire en cas d'hospitalisation psychiatrique et neuro psychiatrique sauf pour le forfait journalier hospitalier, les honoraires et les frais de séjour pour lesquels la prise en charge est illimitée ; elle intervient pour les séjours en maison de repos et de convalescence uniquement suite à une hospitalisation et sur prescription médicale ; elle n'est pas acquise pour les séjours en maison d'accueil spécialisée. (3) Suite à une hospitalisation de plus d'une journée OU une immobilisation à domicile de plus de 8 jours consécutifs OU un décès. (4) Dans la limite de 1 700 € à partir du 1er janvier 2021 par oreille part régime obligatoire incluse. (5) 300 € en 2019, 350 € au 1er janvier 2020 et 400 € au 1er janvier 2021.

OPTIQUE

Les équipements en optique sont remboursés à raison d'un équipement tous les deux ans ⁽¹⁾

Équipement 100% Santé ⁽²⁾ à compter du 1er janvier 2020

100% prix limite de vente

Équipement hors 100% Santé ⁽²⁾

Monture «Adulte»	Opticiens Sévéane	65€	65€	95€	100€
	Autres opticiens	65€	65€	95€	100€
Les deux verres correcteurs : - Verres unifocaux simples - Autres verres «Adulte»	Opticiens Sévéane	Prise en charge intégrale ⁽³⁾			
	Autres opticiens	45€ 135€	50€ 135€	50€ 135€	55€ 140€
Lentilles*					
Lentilles correctrices remboursées ou non par le régime obligatoire (forfait par an et par bénéficiaire)	Opticiens Sévéane	80€	80€	95€	110€
	Autres opticiens	65€	65€	80€	95€
Opérations des défauts visuels*					
2 forfaits par bénéficiaire sur la durée du contrat		155€	155€	230€	305€

DENTAIRE ⁽²⁾

Soins

Consultations, soins conservateurs hors inlay/onlay, radiographies, extractions	Dentistes Sévéane	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
	Autres dentistes & stomatologues	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Prévention dentaire					
Actes de prévention dentaire		100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Bilan annuel de prévention dentaire* (forfait annuel par bénéficiaire)		25€	25€	25€	25€
Détartrage approfondi* (forfait annuel, par bénéficiaire de 55 ans et +)		65€	65€	65€	65€
Traitement des gencives ⁽⁴⁾ (forfait annuel par bénéficiaire)	Dentistes Sévéane	150€	150€	200€	250€
	Autres dentistes & stomatologues	-	-	-	-

ACTES PROTHETIQUES ⁽²⁾

Soins et prothèses 100 % Santé ⁽⁵⁾ à compter du 1er janvier 2020

100% Honoraires Limite de Facturation

Hors soins et prothèses 100 % Santé ⁽⁵⁾

Couronnes et ensemble des inters d'un bridge en céramique (jusqu'à 4 forfaits par an par bénéficiaire)	Dentistes Sévéane	200€	200€	300€	350€
	Autres dentistes & stomatologues	150€	150€	250€	300€
Au-delà des 4 forfaits (couronnes et bridges)	Dentistes Sévéane	170% BR	170% BR	200% BR	250% BR
	Autres dentistes & stomatologues	170% BR	170% BR	200% BR	250% BR
Autres actes prothétiques	Dentistes Sévéane	170% BR	170% BR	200% BR	250% BR
	Autres dentistes & stomatologues	170% BR	170% BR	200% BR	250% BR
Appareils dentaires amovibles	Dentistes Sévéane	100% BR + 230€	100% BR + 230€	100% BR + 330€	100% BR + 430€
	Autres dentistes & stomatologues	100% BR + 230€	100% BR + 230€	100% BR + 330€	100% BR + 430€
Pendant les 2 premières années, plafond de remboursement des prothèses par an et par bénéficiaire sur le Hors soins et prothèses 100 % Santé. Si le plafond est atteint, le remboursement est limité à 100% BR.	Dentistes Sévéane	500€	500€	700€	800€
	Autres dentistes & stomatologues	400€	400€	600€	700€
Garantie casse et réparation de 10 ans pour les prothèses dentaires réalisées par les dentistes Sévéane ⁽⁴⁾	Dentistes Sévéane	selon prothèse	selon prothèse	selon prothèse	selon prothèse
	Autres dentistes & stomatologues	-	-	-	-
Implant⁽⁴⁾					
Par implant et par bénéficiaire : 2 implants par période de deux ans	Dentistes Sévéane	150€	150€	350€	550€
	Autres dentistes & stomatologues	100€	100€	300€	500€

EXCLUSIVITÉ GROUPAMA :

En cas de soucis de santé, les membres de la famille peuvent bénéficier de garanties d'assistance «Relaimoi» s'ils en ont besoin, même s'ils ne sont pas assurés Groupama. Les garanties concernées : aide-ménagère, téléassistance, garde à domicile/livraisons de repas et de médicaments

(voir : Conditions Générales - Vos garanties d'assistance).

Voir tableau exact des formules, complet et détaillé auprès d'un conseiller Groupama. (valable en 2019 sous réserve de modifications réglementaires).

(1) Sauf en cas de renouvellement de l'équipement justifié par une évolution de la vue.

(2) Tels que définis réglementairement et visés à l'article R. 871-2 du code de la Sécurité Sociale.

(3) Verres anti rayures sélectionnés par Sévéane y compris - l'anti reflet à partir du 01/01/2020 - et l'anti salissures hors traitements supplémentaires et dans la limite des plafonds prévus par la réglementation.

(4) L'assuré doit obligatoirement présenter le devis préalable établi par son chirurgien dentiste ; fournir la note d'honoraires de celui-ci ainsi que les justificatifs complémentaires demandés, le cas échéant, par le chirurgien-dentiste consultant du Groupe.

(5) Tels que définis réglementairement et visés à l'article R. 871-2 du code de la Sécurité Sociale.

Les garanties signalées d'un * ne font l'objet d'aucun remboursement du régime obligatoire.

QUELQUES EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS

**POUR PLUS
DE CLARTÉ**

SOINS MÉDICAUX - FORMULE CONFORT

MÉDECIN	NIVEAU DE GARANTIE	Exemples sur une consultation spécialiste à 50 € (hors secteur 2 et dans le cadre du parcours de soin)
MÉDECINS SECTEUR 2 OPTAM	220% BR	Base de remboursement : 25 € Taux de remboursement : 70% BR Remboursement régime obligatoire : 17,50 € - 1 € = 16,50 € Remboursement complémentaire : 37,50 € Montant total remboursé : 50 € Reste à charge : AUCUN
MÉDECINS SECTEUR 2 NON OPTAM	200% BR	Base de remboursement : 23 € Taux de remboursement : 70% BR Remboursement régime obligatoire : 16,10 € - 1 € = 15,10 € Remboursement complémentaire : 29,90 € Montant total remboursé : 45 € Reste à charge : 5 €

La participation de 1€ est retenue par le régime obligatoire sur chaque consultation.

DENTAIRE - FORMULE CONFORT

Exemple pour deux couronnes céramiques à 900 €

CHEZ UN DENTISTE SÉVÉANE	Remboursement du régime obligatoire : 75,25 € par couronne soit 150,50 € Remboursement Groupame dentiste Sévéane : 300 € par couronne soit 600 € Reste à charge : 149,50 €
CHEZ UN AUTRE DENTISTE	Remboursement du régime obligatoire : 75,75 € par couronne soit 150,50 € Remboursement Groupame autre dentiste 250 € par couronne soit 500 € Reste à charge : 249,50 €

OPTIQUE - FORMULE CONFORT

HORS PANIER 100% SANTÉ

Exemple sur une paire de lunette adulte à 559 € (monture 139 € - 2 verres progressifs sans traitement 420 €)

CHEZ UN OPTICIEN SÉVÉANE	Remboursement du régime obligatoire : 0,03 € pour la monture et 0,06 € pour les 2 verres Remboursement Groupama : 95 € Remboursement Groupama sur les verres : 419,94 € avec traitement des verres et garantie adaptation / casse Reste à charge sur la monture après la réduction des 15% : 23,12 € Reste à charge sur les verres : AUCUN
CHEZ UN AUTRE OPTICIEN	Remboursement du régime obligatoire : 0,03 € pour la monture et 0,06 € pour les 2 verres Remboursement Groupama : 95 € Remboursement Groupama sur les verres : 135 € - pas de prise en charge du traitement Reste à charge sur la monture : 43,97 € Reste à charge sur les verres : 284,94 €

AUCUN RESTE À CHARGE POUR UN ÉQUIPEMENT 100% SANTÉ

Tarifs en vigueur au 01/01/2021.

BON À SAVOIR

Un mode de paiement au choix



Annuel
Semestriel
Trimestriel
Mensuel

+0€

Sans frais
supplémentaires

Résiliation de votre contrat actuel

Groupama s'occupe des modalités de résiliation de votre contrat actuel à la concurrence.

Les modalités de résiliation

En cas de souhait de résiliation du contrat Groupama

La demande est à faire soit par lettre recommandée avec accusé de réception, soit auprès de votre conseiller GROUPAMA contre récépissé.

Voir conditions auprès d'un conseiller Groupama ou sur les conditions personnelles signées au moment de la souscription de votre assurance santé.



DES TARIFS AVEC RÉDUCTIONS DÉDIÉES AUX SOCIÉTAIRES AROPA DE SAÔNE-ET-LOIRE

Des réductions dédiées

Une réduction accordée aux sociétaires AROPA de Saône-et-Loire, déjà incluse dans les exemples de tarifs ci-dessous. ⁽¹⁾

Une réduction supplémentaire à la souscription dès deux personnes sur le contrat : -5% sur la cotisation globale.

Un mode de paiement au choix : annuel, semestriel, trimestriel ou mensuel possible, sans frais.

Des tarifs selon le régime de base

-15% de réduction réservé aux sociétaires inclus ⁽¹⁾

	TARIFS MENSUELS ⁽¹⁾							
	SÉCURITÉ		SÉCURITÉ +		CONFORT		OPTIMUM	
	RÉGIME GÉNÉRAL	RÉGIME AGRICOLE	RÉGIME GÉNÉRAL	RÉGIME AGRICOLE	RÉGIME GÉNÉRAL	RÉGIME AGRICOLE	RÉGIME GÉNÉRAL	RÉGIME AGRICOLE
60 ANS	72,50€	58,51€	77,16€	64,15€	98,90€	82,78€	112,95€	87,36€
62 ANS	74,82€	64,35€	79,60€	70,63€	101,84€	91,38€	116,29€	96,20€
64 ANS	80,12€	68,15€	85,21€	74,82€	108,85€	96,65€	124,27€	101,85€
66 ANS	87,45€	75,22€	92,91€	82,70€	117,94€	106,53€	134,56€	112,11€
68 ANS	92,00€	79,70€	97,96€	87,64€	125,04€	113,33€	142,66€	119,29€
70 ANS	98,24€	86,10€	104,67€	94,82€	133,58€	122,33€	152,60€	128,71€
72 ANS	103,72€	90,83€	110,54€	100,54€	141,00€	131,16€	160,91€	138,00€
74 ANS	109,11€	95,57€	116,33€	106,05€	146,57€	139,07€	166,43€	146,31€
76 ANS	114,83€	100,57€	122,41€	111,86€	154,30€	147,47€	175,32€	155,15€
78 ANS	120,82€	105,83€	130,30€	118,01€	169,64€	156,37€	193,10€	164,51€
80 ANS	125,76€	109,55€	135,96€	122,56€	178,25€	162,47€	203,04€	170,88€

⁽¹⁾ Tarifs valables du 01/01/2021 au 31/12/2021, pour la souscription de tout nouveau contrat complémentaire frais de soin Groupama dédié aux sociétaires AROPA. La réduction AROPA de Saône et Loire de 15% est déjà comprise dans les tarifs mensuels annoncés. Ces exemples de tarifs sont calculés pour une personne, sur la base des âges indiqués, pour une adresse d'habitation à Macon. Le tarif varie selon la date de naissance, voir auprès d'un conseiller Groupama pour avoir le tarif précis basé sur votre âge précis et vos besoins. Détails et conditions auprès d'un conseiller Groupama.



LES AUTRES AVANTAGES GROUPAMA AROPA À NE PAS MANQUER

Ils s'appliquent chaque année jusqu'à la fin de vie du contrat concerné ⁽¹⁾.

L'assurance AUTO

-10% : réduction valable sur votre assurance auto Groupama. ⁽²⁾

L'assurance HABITATION

-10% : réduction valable sur votre assurance habitation Groupama. ⁽³⁾

Télésurveillance des Biens

Frais d'installation offerts
Protéger vos biens contre les cambriolages par l'installation d'une télésurveillance Groupama dans votre logement pour sortir ou voyager l'esprit tranquille ! ⁽³⁾

Télésurveillance des Personnes

-5€ par mois sur votre abonnement NOE ⁽³⁾

Pour mes parents isolés ou fragilisés par des ennuis de santé : un bracelet d'alerte et une tablette connectée pour rester en lien avec ses proches.

Faites appel à nos experts patrimoine/succession

Bénéficiez des conseils et de l'expertise des gestionnaires de patrimoine Groupama.

(1) Sous réserve d'être toujours adhérent de votre association et que le partenariat soit toujours actif. (2) Véhicules < 3,5 tonnes à usage privé - voir détails et conditions auprès d'un conseiller Groupama. (3) Voir détails et conditions auprès d'un conseiller Groupama.



LES SERVICES « PLUS » DE GROUPAMA

L'ESPACE CLIENT DE GROUPAMA

Consulter le détail de votre contrat

Suivre vos remboursements en ligne, être alerté par mail de vos remboursements, envoyer vos devis/factures santé directement au bon service Groupama



Trouver les partenaires Groupama près de chez vous (dentistes, opticiens, audioprothésistes...)

L'APPLICATION GROUPAMA ET MOI

À télécharger gratuitement sur votre smartphone : pour être rappelé dans les meilleurs délais par un conseiller du service santé.



Pour demander une prise en charge hospitalière, une attestation santé

Pour télécharger votre attestation de tiers payant ou envoyer vos devis ou factures en quelques clics

Pour envoyer un devis ou une facture optique ou dentaire : vous les prenez en photo et les envoyez directement avec votre appli au bon service !

GROUPAMA Privilèges

LES VRAIS « PLUS » SE TROUVENT ICI

GROUPAMA
AVANTAGES

GROUPAMA
PARRAINAGE

Vos privilèges

Être sociétaire de Groupama Rhône-Alpes Auvergne, c'est aussi **bénéficier d'offres privilégiées**. Parce qu'être assureur du monde réel signifie pour nous être chaque jour à vos côtés et vous simplifier la vie, Groupama Rhône-Alpes Auvergne a créé Groupama Privilèges, un nouveau dispositif pour vous remercier encore plus de votre confiance et de votre fidélité ! Une autre bonne raison de choisir Groupama !

Vos avantages

Avec Groupama Avantages, **vous bénéficiez jusqu'à 50% de réductions auprès de nos partenaires de la région**. Plus qu'un simple club avantages, Groupama Avantages regroupe des partenaires présents sur notre territoire, proche de vous et de vos attentes. C'est cela être assureur majeur de votre région et nous impliquer à vos côtés. Petit électroménager, déménagement, contrôle technique, télébadge, location d'instruments, mini-cure ou SPA... Voiture, maison, séjours, loisirs et bien-être, choisissez votre avantage qui vous ressemble à travers 5 thématiques.



Et bien plus encore ! Rendez-vous sur groupama.fr/avantages

*Soumis à conditions et sous réserve de disponibilité. Offre réservée aux sociétaires de Groupama Rhône-Alpes Auvergne (hors personnes morales) sous réserve de modification des avantages en cours ou arrêt des partenariats. Offre non transmissible à un tiers. Justificatifs d'assuré Groupama : attestation tiers-payant, carte verte, avis d'échéance, avis d'opération ou attestation d'assuré. Voir détails et conditions sur groupama.fr ou auprès de votre Conseiller Groupama.

Vos parrainages

Vous êtes satisfait de votre relation avec Groupama ? Partagez-la avec vos proches en les parrainant. À chaque parrainage validé, **vous recevez 250 points**. Vous pouvez ensuite les échanger comme bon vous semble entre :

- **des cadeaux parmi + de 2 000 produits** ou **30€ de réduction** sur votre assurance,
- **un don à une association** luttant contre les maladies rares ou encore **en offrant vos points à votre filleul !**



GROUPAMA C'EST AUSSI L'ÉCOUTE DE NOS SOCIÉTAIRES

Notre ADN d'origine agricole nous permet de garder les pieds sur terre : nous connaissons la valeur des choses et plaçons l'humain au coeur de nos actions. Le mutualisme porte les principes de **proximité**, de **solidarité** (regroupement pour un intérêt collectif et partagé) et de **responsabilité**.

Devenir sociétaire Groupama, c'est :

Contribuer à la vie économique et associative locale :

- Votre Caisse locale **crée du lien** entre les personnes
- Votre agence Groupama est un **lieu d'accueil et d'échanges au coeur de votre territoire**.
- Vous avez la possibilité d'**investir** dans votre Caisse régionale et l'économie de votre région.

Avoir une relation privilégiée avec votre assureur :

- Vous avez une offre **adaptée à vos besoins**
- Vous bénéficiez des actions proposées par votre Caisse locale (**informations, prévention, événements...**).
- Vous avez accès à toute une **panoplie de services et d'innovations** pour vous simplifier la vie ; vous disposez d'un interlocuteur Groupama **à moins de 15 kilomètres** de chez vous (salarié ou représentant élu de sociétaires).

Avoir l'opportunité de donner son avis et choisir ses représentants :

- **En exprimant vos attentes, vos besoins et vos remarques** lors de l'Assemblée Générale de votre Caisse locale
- **En échangeant avec les dirigeants** de votre Caisse régionale.
- **En élisant parmi les sociétaires** ceux qui seront vos représentants au niveau local, régional et national.

Pouvoir devenir acteur sur votre localité :

- **Vous vous informez** sur la gestion de votre Caisse locale.
- **Vous pouvez participer vous-même** à la gestion de votre mutuelle en devenant administrateur de votre Caisse locale.
- **Vous encouragez les comportements responsables et solidaires** de vos territoires.

NOTRE PROXIMITÉ À VOTRE SERVICE TOUTE UNE ÉQUIPE À VOS CÔTÉS



Près de chez vous, les équipes commerciales des agences sont à votre écoute pour vous conseiller au mieux selon vos besoins.

- AGENCE GROUPAMA **AUTUN** - 15 rue Général Demetz - 09 74 50 32 38 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **BOURBON LANCY** - 18 avenue Général de Gaulle - 09 74 50 32 22 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **BUXY** - 8 grande rue - 09 74 50 34 13 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **CHALON** - 13 boulevard de la République - 09 74 50 32 18 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **CHAGNY** - 3 rue de la République - 09 74 50 32 23 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **CHAROLLES** - 2 rue Beaudinot - 09 74 50 32 20 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **CHAUFFAILLES** - 2 place de l'Hotel de Ville - 09 74 50 32 25 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **CLUNY** - 4 place du commerce - 09 74 50 32 29 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **CRECHES** - route nationale 6 - Tour de Molle n°627 - 09 74 50 32 45 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **CREUSOT** - 45 rue Maréchal Foch - 09 74 50 32 27 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **DIGOIN** - 11 rue Bartoli - 09 74 50 32 24 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **DOMPIERRE LES ORMES** - 79 grande rue - 09 74 50 34 16 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **ETANG SUR ARROUX** - 16 rue de la République - 09 74 50 32 26 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **GIVRY** - Boulevard de Verdun - 09 74 50 32 44 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **GUEUGNON** - 22 rue de la Liberté - 09 74 50 32 21 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **ISSY L'EVEQUE** - 3 bis place du champ de Foire - 09 74 50 34 17 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **LA CLAYETTE** - 33 rue centrale - 09 74 50 32 47 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **LOUHANS** - 18 rue Lucien Guillemaut - 09 74 50 32 41 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **LUGNY** - place Pacquier - 09 74 50 32 30 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **MACON SAUGERAIE** - 3 place Geneves - 09 74 50 32 16 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **MARCIGNY** - 11 place du 11 Novembre 1918 - 09 74 50 32 19 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **MONTCEAU LES MINES** - 2 rue de la République - 09 74 50 32 32 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **PARAY LE MONIAL** - 16 rue des 2 Ponts - 09 74 50 32 42 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **PIERRE DE BRESSE** - 45 grande rue - 09 74 50 32 31 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **SENNECEY LE GRAND** - 54 avenue du 4 septembre - 09 74 50 32 28 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **ST BONNET DE JOUX** - route de Chalon - 09 74 50 34 32 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **ST CHRISTOPHE** - allée de Tenay - 09 74 50 34 24 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **ST GENGOUX NATIONAL** - avenue de la Promenade - 09 74 50 34 39 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **ST GERMAIN DU BOIS** - route de Pierre de Bresse - Parking Super U - 09 74 50 32 33 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **ST GERMAIN DU PLAIN** - 2 route du Bourg - 09 74 50 32 33 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **ST LÉGER SUR DHEUNE** - 33 rue du 8 Mai 1945 - 09 74 50 32 99 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **ST MARCEL** - 61 grande rue - 09 74 50 32 37 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **ST MARTIN EN BRESSE** - Au bourg - 09 74 50 32 43 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **TOURNUS** - 8 rue rue de la République - 09 74 50 32 46 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **TRAMAYES** - rue principale - 09 74 50 34 29 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **VARENNES ST SAUVEUR** - 14 chemin de Varignolles - 09 74 50 32 40 ⁽¹⁾
- AGENCE GROUPAMA **VERDUN SUR LE DOUBS** - rue de la République - 09 74 50 32 34 ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Prix appel local depuis un fixe. 15

Engagés aux côtés de nos territoires

Groupama Rhône-Alpes Auvergne - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne
50 rue de Saint-Cyr - 69251 Lyon cedex 09 - 779 838 366 RCS Lyon - Émetteur des Certificats Mutualistes
Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution
4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

Document et visuels non contractuels
Conception graphique : Minibox & Co / Groupama
Photos : Shutterstock / Fotolia / iStock / Adobe Stock / Banque image Groupama

Décembre 2020



Groupama
RHÔNE-ALPES AUVERGNE
la vraie vie s'assure ici